

MAUREPAS

121

mag

Juillet/Août 2025

HÔTEL DE POLICE
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES



LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ affirmée à Maurepas

Pages 14 à 18

LA CLINIQUE DE LA VÉRANDA

VÉRANDA
TOUTES
MARQUES

Remplacement
toiture,
nettoyage
toiture, pièces
détachées, SAV,
abri de piscine.

DEVIS GRATUIT

Nos secteurs
d'interventions
75- 78- 92



Laurent Serpin
13 rue des Fileurs
28000 CHARTRES
06 87 72 74 55

lacliniquedelaveranda@yahoo.com



SIREN 910.778.398

NOUVEAU À MAUREPAS

CHEERS

COCKTAIL BAR & FOOD

PRODUITS DE BRASSERIES & SPIRITUEUX HAUT DE GAMME
OUVERT DU MARDI AU JEUDI DE 16H00 À 23H00 & DU VENDREDI AU SAMEDI DE 14H00 À 02H00

Village des Loisirs



3 AV. LOUIS PASTEUR - 78130 MAUREPAS



CHAUFFAGE - CLIMATISATION
contact@climatgaz.fr

CET ÉTÉ, GARDEZ LA TÊTE FROIDE !

**CONFIEZ L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN
DE VOTRE CLIMATISATION À DES EXPERTS**

**QUE CE SOIT POUR VOTRE MAISON, VOTRE
BUREAU OU VOTRE COMMERCE**

DEVIS GRATUIT

**CONTACTEZ NOUS DÈS AUJOURD'HUI POUR
UN CONFORT OPTIMAL, EN TOUTE SAISON !**



01 34 61 61 16

7 RUE DE VERSAILLES
78320 LE MESNIL SAINT DENIS



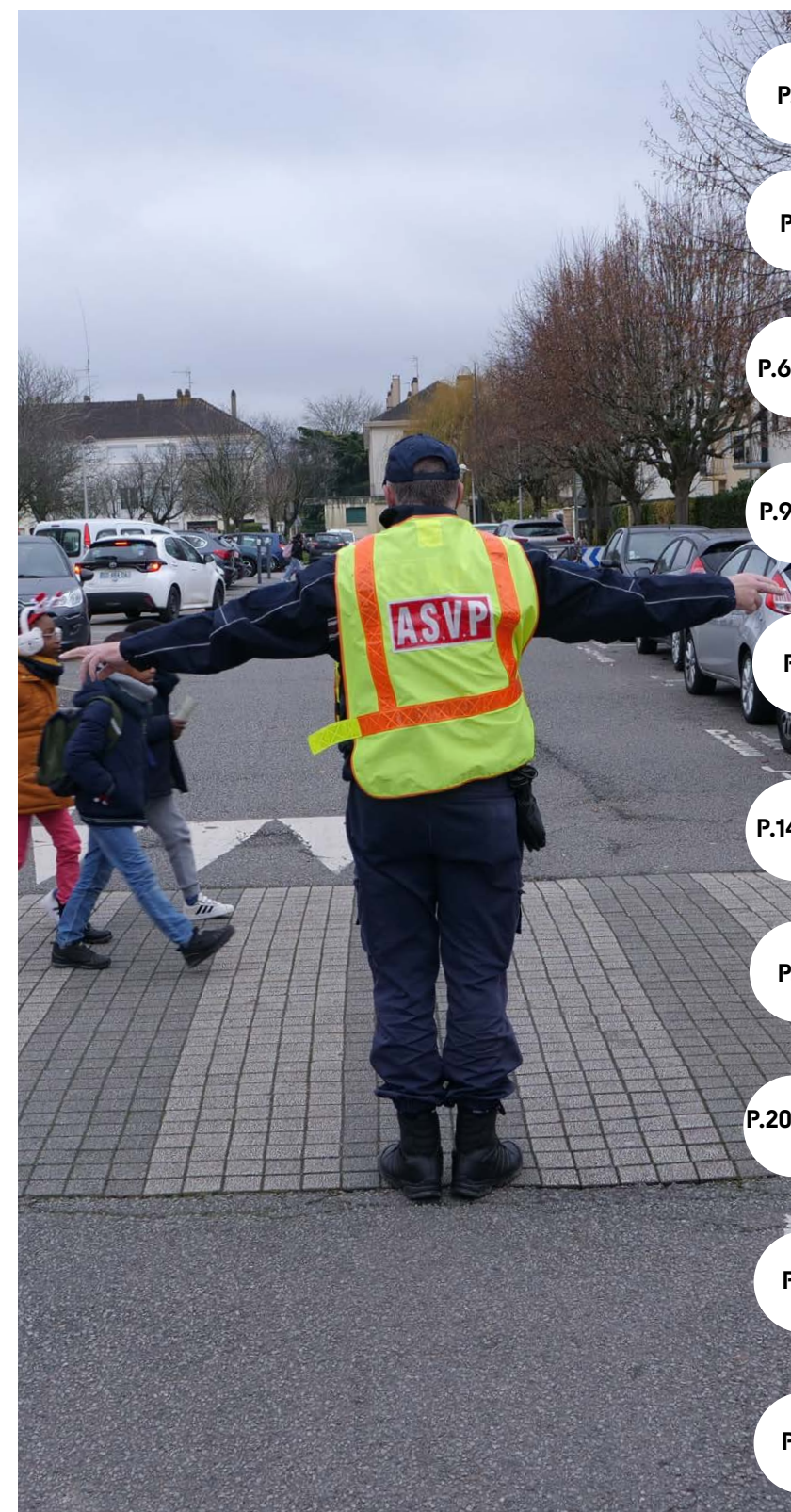
maurepas.fr

Le journal officiel de votre ville
à retrouver directement en boîte aux lettres.

**Vous voulez vous faire
connaître et reconnaître ?**
01 53 92 09 00

110 000
exemplaires
distribués
à l'année

11 NUMÉROS
par an



MAUREPAS mag

Directrice de la publication : Véronique MILLOT

Rédaction : Christopher GERVAIS, David CANOVA

Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire

Conception graphique : Cithéa

Mise en page : Latifa VIALLE EL OUARRARI

Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL - 01 39 33 01 01

Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales

Imprimerie certifiée

Distribution : Ville de Maurepas, communication@maurepas.fr - 01 30 66 54 90

Dépôt légal : ISSN 1278-9062

Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas

01 53 92 09 00 contact@cithea.com www.cithea.com

MAUREPAS mag
n° 121 - Juillet / Août 2025

SOMMAIRE

P.4

RÉSEAUX

Tour d'horizon de l'actualité récente sur les réseaux sociaux.

P.5

ÉDITORIAL

Par Grégory Garestier, maire de Maurepas, conseiller départemental, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines.

P.6 à 8

REGARDS SUR

Retour en images sur les principaux faits marquants des dernières semaines.

P.9 à 12

VIVRE MA VILLE

Vos activités de l'été à Maurepas, les rendez-vous de la rentrée, la cérémonie de clôture des clubs Coup de Pouce 2025, deux aides financières pour les maurepasiens en difficulté et le programme du Relais Marianne

P.13

INITIATIVES

L'ouverture de la nouvelle boulangerie Marie-Blachère, la 3ème édition du Détour Ludique, le rallye du patrimoine et une grande victoire pour le Basket Club de Maurepas.

P.14 à 18

GRAND ANGLE

La sécurité, une priorité affirmée à Maurepas

P.19

CULTURE

La saison culturelle 2025-2026 au Théâtre Albert Camus et au Café de la Plage se dévoile."

P.20 à 21

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

La lutte contre l'abandon des animaux, les travaux de l'été et la visite du jury Villes et Villages Fleuries.

P.22

EXPRESSION DES GROUPES

La loi prévoit un espace d'expression pour les différents groupes représentés au sein du conseil municipal.

P.23

INFOS PRATIQUES

Carnet et la date du prochain Conseil municipal

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur
maurepas.fr
et sur



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, BOULEVARD MISEREY ET NOUVEAU SITE

Retrouvez tous les mois une sélection de commentaires, messages et réactions que vous avez postés sur les réseaux sociaux de la ville, ainsi que les réponses apportées.



**Le 12 juin 2025 – Rénovation énergétique
Danielle C.**

« Cela fonctionne aussi pour les copropriétaires ? »

Bonjour Danielle. Effectivement, à partir de 2026, les propriétaires de logements à Maurepas pourront bénéficier d'une exonération partielle de taxe foncière s'ils réalisent des travaux de rénovation énergétique. Pour répondre à votre question : oui, les travaux de copropriété sont éligibles, à partir du moment où ils concernent des prestations définies par arrêté ministériel, hors entretien courant. Chaque copropriétaire doit en revanche effectuer les démarches nécessaires de son côté.

Pour plus d'infos, vous pouvez scanner ce QR Code.



**Le 10 juin 2025 –
Inauguration du boulevard
Michel-Miserey
Sandrine F.**

« Merci beaucoup pour cette superbe avenue, les collégiens sont contents et rassurés de se sentir en sécurité, merci pour toute cette belle végétation, on en a besoin pour le moral ! »

Merci pour votre message. Effectivement, cette végétation, c'est bon pour le moral, mais pas uniquement ! En effet, avec l'arrivée des grosses chaleurs, les arbres du boulevard Miserey, et l'ensemble des espaces verts de la Ville, contribuent à créer des îlots de fraîcheur indispensables..



Bientôt : Le site internet de la Ville évolue... pour mieux vous servir

Dans les prochaines semaines, le site internet de la Ville de Maurepas fera peau neuve. Plus moderne, plus clair, et surtout plus simple d'utilisation, ce nouveau site a été conçu pour répondre à vos besoins de manière plus efficace. Habitants, familles, commerçants ou visiteurs occasionnels : chacun pourra accéder rapidement aux informations et aux démarches essentielles.

Ce qui va changer pour vous :

- Une interface entièrement repensée, plus lisible et agréable à consulter
- Une navigation plus intuitive, pour trouver l'information en quelques clics
- Un site adapté à tous les écrans, y compris les téléphones et tablettes
- Une mise en avant plus visible de l'actualité locale et des événements à venir
- Un accès facilité aux démarches administratives du quotidien

Ce projet de refonte s'inscrit dans notre volonté constante d'améliorer la qualité de service public et de renforcer le lien entre la Ville et ses habitants.

Le nouveau site sera en ligne très prochainement. En attendant, nous vous remercions pour votre patience... et restons à votre écoute pour toute suggestion.



Discours lors de la Commémoration
du 18 juin

POUR UNE SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

La sécurité publique est régulièrement la première des préoccupations mise en avant par les Français dans les études d'opinion. Cette tendance s'exprime encore plus fortement dans les milieux urbains proches des grandes métropoles.

À Maurepas, j'ai souhaité, dès 2014, faire de ce sujet l'une de nos priorités en développant un véritable service de police municipale.

En dix ans, nous sommes passés de 2 à 11 agents et de 16 à 72 caméras de vidéo protection.

Cela représente pour notre commune un effort financier conséquent, qui a vocation à répondre aux besoins du quotidien, mais qui n'aura jamais pour ambition de remplacer les services de l'État dont la sécurité publique est l'une des missions régaliennes.

Pourtant, durant cette décennie, les prérogatives et la qualité de formation des agents de police municipale n'ont eu de cesse d'évoluer pour accompagner l'évolution de notre société. Et de nouvelles mesures sont encore annoncées par le gouvernement afin de renforcer les moyens d'action des maires pour mieux lutter contre certaines formes de délinquance.

La coordination des services des collectivités locales et ceux de l'État est assurée par des conventions de coordination validées par le Préfet de département et mises en œuvre par notre commissaire de circonscription, avec lequel les maires entretiennent une relation de confiance, source d'efficacité. Ce travail se nourrit des échanges menés tout au long de l'année avec nos partenaires dans le cadre du CLSPD* (chefs d'établissements, service de prévention, ...).

La construction par SQY d'un hôtel de police d'agglomération, répondant à la fois aux attentes des policiers et aux besoins des habitants, illustre à elle seule cette volonté de cohésion.

J'ai souhaité que le « Grand Angle » de ce magazine soit consacré à cette question afin de vous présenter les fruits et les limites actuelles de ce travail essentiel au bien vivre dans notre commune.

Mais notre actualité, c'est aussi la période estivale qui s'annonce. Cette année encore, le service jeunesse proposera tout l'été des animations au stade du Bois et des activités dans chacune de nos structures.

Vous découvrirez en page intérieure les détails de cette programmation riche et variée, tout comme celle de notre prochaine saison culturelle qui s'annonce haute en couleurs.

Pour l'heure, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles vacances d'été et vous donne rendez-vous le **13 juillet à partir de 23 heures**, sur la coulée verte des Templiers à Élancourt pour notre traditionnel feu d'artifice intercommunal.

Bonne lecture à tous,

Fidèlement,

Grégory Garestier

Maire
Conseiller départemental
Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

*CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

REGARDS SUR

→ Vide greniers
Dimanche 15 juin

Véritable rendez-vous du début de l'été à Maurepas, le vide-greniers de printemps a de nouveau attiré les chineurs dans le centre-ville. 420 exposants et plusieurs milliers de visiteurs ont ainsi déambuler dans les rues de la Ville, à la recherche de la bonne affaire.



→ Inauguration du boulevard Michel-Miserey
Jeudi 9 juin

Après 18 mois de travaux, le boulevard Michel-Miserey a été inauguré en présence (de g. à d.) de Marc Tschiggfrey, préfet délégué à l'égalité des chances, Michel Laugier, sénateur des Yvelines, Grégory Garestier, maire de Maurepas et vice-président de SQY délégué à l'habitat, Jean-Michel Fourgous, Président de l'agglomération, François Liet, adjoint au maire délégué à l'Aménagement urbain durable et aux Mobilités et Conseiller communautaire délégué à la voirie, Thierry Michel, vice-président de SQY délégué aux finances et Myriam Debucquois, première adjointe au Maire. L'occasion de constater les nouveaux aménagements réalisés, tant sur les voies de circulation que sur le plan de l'environnement.



→ Défilé des mascottes des Centres de loisirs
Mercredi 4 juin

Dans la salle du Conseil, les enfants des centres de loisirs maternels de la Ville sont venus défiler et montrer les mascottes qu'ils ont créées. Pour ces 82 enfants, c'est le résultat de trois mois de travail. Marguerite la vache, Églantine la handi-sportive ou encore la Terre, ce sont de véritables œuvres d'art que les visiteurs ont pu observer dans le hall de l'Hôtel de Ville durant une semaine.

→ Kermesses dans les écoles
Durant le mois de juin

Qui dit fin de l'année scolaire dit fête de fin d'année dans les écoles et les centres de loisirs de la Ville. Spectacles, goûters ou kermesses, les établissements de la Ville ont mis les petits plats dans les grands pour fêter le début des grandes vacances !



→ Portes ouvertes dans les structures jeunesse

Samedi 21 juin

Mille Club, Tridim / BIJ : les structures jeunesse de la Ville ont ouvert leurs portes aux jeunes Maurepasiens. Ils ont ainsi pu découvrir les activités de chacune d'entre elles, et rencontrer les équipes ainsi que les jeunes qui ont pu profiter des services mis en place : séjours vacances, bourses aux Projets, Permis de Conduire ou BAFA, loisirs et sorties.



↑ Fête de l'École des Sports

Samedi 21 juin

Une dernière étape en fanfare. Pour clôturer la saison de l'école des Sports, une grande fête a été organisée au gymnase des Bessières. Au programme : bien sûr du sport, tennis, basket, athlétisme, football... mais aussi, pour les participants, une petite coupe récompensant leur état d'esprit et leurs performances. Désormais, place aux stages d'été (plus d'infos en page 9).



→ Déjeuner-rencontre à l'école de l'Agiot
Vendredi 20 juin

Tout au long de l'année scolaire, Grégory Garestier et Laurent Burçon, adjoint délégué à la Vie Scolaire et à l'Enfance, se rendent dans les écoles de Maurepas pour participer aux déjeuners-rencontre avec les parents d'élèves délégués. Pour cette nouvelle étape, c'est à l'école de l'Agiot qu'ils se sont rendus en compagnie de Myriam Debucquois, première adjointe.



→ Terrasses en musique
Samedi 21 juin

Une soirée de fête en musique à Maurepas ! Et à cette occasion, c'est toute la ville qui s'est mise à chanter durant la nouvelle édition des « Terrasses en musique ». Les commerçants du centre-ville, de Pariwest et du Village ont ouvert leurs terrasses aux talents musicaux locaux, pour le plus grand bonheur des Maurepasiens qui les ont écoutés.

REGARDS SUR

→Maurepas Yvelines Cup
Samedi 7 et dimanche 8 juin

Après un retour marquant l’an dernier après 4 ans d’absence, la Maurepas Yvelines Cup a de nouveau rempli le parc des sports du Bout des Clos. Le temps d’un week-end, 64 équipes venues du Monde entier se sont affrontées. Un grand bravo aux organisateurs, l’AS Maurepas, à ses bénévoles, aux joueurs et joueuses, et aux vainqueurs dans les différentes catégories d’âge : l’ES Bouafle Football chez les -9 ans, le FC Drouais chez les -10 ans et les -11 ans et le FO Plaisir chez les -12 ans.



→Village sportif itinérant
Du 3 au 26 juin

Tout au long du mois de juin, les éducateurs sportifs de la Ville ont installé à la sortie des écoles un village sportif. L’occasion pour les élèves et leurs parents de découvrir ou redécouvrir la pratique de nombreux sports : tennis de table, basketball ou encore escrime.



→Cérémonie de remise de prix
des CM2
Vendredi 20 juin

Près de 300 élèves des 11 classes de CM2 de Maurepas ont été reçus à l’Hôtel de Ville par Grégory Garestier, Laurent Burçon, adjoint au Maire délégué à la Vie Scolaire et à l’Enfance et de nombreux élus. Lors de cette cérémonie aux accents festifs, les futurs collégiens ont reçu un diplôme, un dictionnaire offert par Hachette et un agenda, offert par la Ligue contre le Cancer.



→Commémoration du 18 juin
Mercredi 18 juin

Devant le Monument aux Morts de Coignières, les maires de Coignières, Maurepas, le Mesnil-Saint-Denis et La Verrière, ainsi que de nombreux élus municipaux, des porte-drapeaux des associations d’anciens combattants et des habitants, ont commémoré les 85 ans de l’Appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940 depuis Londres.

VIVRE MA VILLE



L’été s’annonce riche et animé à Maurepas. Esti’Village, Mille Club, Tridim, Relais Marianne ou école des sports : il y en aura pour toute la famille. Le point sur les nombreuses activités et animations qui vous attendent.

Cet été à Maurepas, vous n’aurez pas le temps de vous ennuyer. Toutes les équipes des services jeunesse, sport, loisirs et du Relais Marianne sont mobilisées sur le terrain. Non seulement, toutes les structures restent ouvertes durant tout le mois de juillet mais elles vous ont concocté un programme particulièrement estival, notamment au stade du Bois.

C’est ici que sera installé l’Esti’Village. À partir du 9 juillet, et jusqu’à la fin du mois, tous les mardis et mercredis, découvrez une programmation adaptée à tous les âges (enfants, jeunes, familles et seniors) : espace détente (jeux en bois, baby-foot, ping-pong…), activités sportives (football, parcours sportifs, fun golf…), réalité virtuelle, Esport, Fitness santé Family (du 2 juillet au 28 août, mardi et jeudi de 18h30 à 19h30 au Stade du Bois, accès gratuit), Sport Santé Seniors ou encore les animations de sensibilisation à l’Alimentation ou les jeux musicaux. Un grand merci pour leur soutien à la Préfecture des Yvelines et au Lions Club de Maurepas, qui a offert une subvention de 3 000 € afin de soutenir l’organisaion des activités.

À quelques mètres de là, le Relais Marianne a lui aussi imaginé de nombreuses activités à partager en famille et pour toutes les tranches d’âges : espace de jeux pour bébé, ateliers ludiques et sportifs pour les plus grands, spectacles familiaux, chasse au trésor, espace détente. C’est d’ailleurs devant le Relais Marianne que sera lancé l’Esti’Village, le 9 juillet à 20h30, avec un spectacle d’illusion et de magie ouvert à tous.

Autre temps fort, organisé en partenariat avec le service Jeunesse et l’association Maurepas Entr’Aide, le 13 juillet à partir de 19h, grande soirée feu d’artifice. Au programme : musique, jeux et maquillage, avant de se rendre tous ensemble au feu d’artifice, à la Coulée Verte d’Élancourt.

Maurepas Entr’aide qui a également concocté un programme estival des plus alléchants. Journée à la mer, sortie au Louvre ou à l’Ecopark, ou jeux en famille. Plus d’infos : 01 34 62 00 45

Durant tout le mois de juillet, le Mille Club foisonne également d’idées et de rendez-vous : journées de découvertes, balades à vélo, jeux d’eau, tournoi de jeux vidéo, battle kart, journées à l’Esti’Village, et bien d’autres animations encore, sans compter la fameuse soirée de

clôture. Un séjour est organisé par le Mille Club, du 19 au 26 juillet, à Malvières en Haute-Loire. Canoë, balade ou visites sont au programme.

Les stages « Savoir Rouler à Vélo » se dérouleront au gymnase des Bessières du 9 juillet au 29 août, chaque mercredi et vendredi matin de 10h à 11h30. Cette activité est ouverte à tous, enfants, adultes et seniors. Objectif : faire découvrir le vélo sous divers aspects : apprendre à pédaler et à garder l’équilibre, réparer et entretenir son vélo. Les inscriptions se font directement au gymnase auprès des éducateurs. Les séances se font par petit groupe.

Sans oublier, bien entendu, les stages d’été de l’École des Sports qui propose deux sessions : l’une du 7 au 11 juillet, l’autre du 25 au 29 août. Les inscriptions pour la première seront cloturées le 3 juillet, celles pour la seconde se dérouleront du 17 juillet au 21 août.

Au mois d’août, si la majorité des structures ferment leurs portes pour un repos bien mérité, elles mutualisent leurs activités au sein du Tridim. Les jeunes de 11 à 25 ans, y seront accueillis jusqu’au 22 août avant la réouverture de tous les accueils.

Deux mesures de soutien financier



Afin de soutenir financièrement les maurepasiens en difficulté, le CCAS attribue deux aides annuelles : pour l'énergie et le numérique.

Lutter contre la précarité énergétique et la fracture numérique et soutenir les maurepasiens en difficulté : c'est l'objectif de ces deux aides attribuées par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville.

L'aide énergie
Cette aide annuelle de 90 € est destinée aux personnes non imposables au regard du revenu fiscal de référence (personnes âgées d'au moins 62 ans et retraitées ou familles nombreuses avec plus de 3 enfants). Pour les personnes handicapées bénéficiaires de l'AAH ou d'une pension d'invalidité de 2^{ème}

catégorie ou de la carte mobilité inclusion avec mention invalidité, cette aide est d'un montant de 120 €.

L'aide numérique
Cette aide annuelle de 50 € est destinée aux personnes non imposables au regard du revenu fiscal de référence (personnes âgées d'au moins 62 ans et retraitées ou familles nombreuses avec plus de 3 enfants). Pour les personnes handicapées bénéficiaires de l'AAH ou d'une pension d'invalidité de 2^{ème} catégorie ou de la carte mobilité inclusion avec mention invalidité, cette aide est d'un montant de 80 €.

En 2024, 292 foyers maurepasiens ont pu bénéficier de ce soutien. Afin de l'obtenir, vous devez déposer votre dossier avec les pièces justificatives du 1^{er} au 30 septembre 2025, à l'Espace Solidarité, Square de la Marche.

Pour plus d'informations,
Tél. : 01 30 66 53 00
courriel : ccas@maurepas.fr.

Clôture des clubs Coup de Pouce 2024-2025



Le 6 juin dernier, à l'Hôtel de Ville, les jeunes membres des clubs Coup de Pouce ont vu leur implication tout au long de l'année être récompensée. Ces clubs de lecture ou de langage, organisés après les cours au sein de l'école des Friches, ont pour mission d'aider les enfants à renforcer leur maîtrise de la langue. Un grand bravo aux 10 jeunes Maurepasiens qui se sont vus décerner leurs diplômes des mains du Maire, Grégory Garestier et de Pascale Denis, adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et à la Politique de la Ville et à la Condition animale, et un grand merci aux accompagnateurs qui aident les enfants tout au long de l'année.



Budget Participatif : les votes sont clos !

Les votes pour choisir votre projet préféré dans le cadre du budget participatif sont désormais clos. Durant le mois de juin, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour choisir les nouveaux aménagements qui vont changer le visage du cœur de Ville.

N.B. : À l'heure où nous bouclons ce magazine, les résultats définitifs ne sont pas encore connus. Retrouvez l'intégralité de ceux-ci sur le site de la Ville, maurepas.fr



Vos rendez-vous de la rentrée

L'été débute à peine, mais l'heure est déjà venue de préparer les événements de la rentrée à Maurepas. Tour d'horizon.

Si l'été s'annonce radieux et riche en activité à Maurepas, il annonce également l'heure des inscriptions pour de nombreux événements de la rentrée.

Les Foulées de Maurepas

Après avoir dû se résoudre à leur annulation en 2024 en raison des violentes intempéries qui avaient touchées l'Ile-de-France, les Foulées de Maurepas reviennent en 2025. Trois épreuves au programme : 12km Marche Nordique, 6 et 12km course à pied, le tout dans le cadre bucolique de la forêt domaniale de Maurepas.

Les inscriptions se déroulent du 7 juillet au 5 octobre 2025, uniquement sur le site www.course-organisation.fr. Tarif : 11€, dont une partie sera reversée à une association caritative.

Vide-Greniers d'automne

Le vide-greniers d'automne sera de retour le dimanche 5 octobre de 9h à 18h en Centre-Ville, pour le plus grand bonheur des chineurs. Les inscriptions et réservations d'espaces seront ouvertes sur mybrocante.fr à partir du 1^{er} septembre à 12h. Le Jour J, l'installation des exposants se fera de 6h à 8h30. Au total, environ 800 emplacements sont disponibles, dans la limite de 3 au maximum par exposant.

Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique

Les inscriptions au Conservatoire se poursuivent. Pour rappel, elles se font en ligne sur maurepas.fr (rubrique culture). Notez que l'établissement sera fermé du 11 juillet au 24 août. La reprise des cours a lieu le lundi 15 septembre.

Renseignements :
maurepas.fr
conservatoire@maurepas.fr
Tél. : 01 30 66 55 00

Cérémonie des Bacheliers

Pour la quatrième fois, la Ville de Maurepas va distinguer les bacheliers qui auront décroché la mention « Très Bien ». Un bon-cadeau de 150 € (200 € pour les élèves boursiers) et une place de spectacle au Théâtre Albert Camus leur seront offerts. La cérémonie se déroulera le 19 septembre 2024 à 18h. Pour participer, il est nécessaire d'adresser un courriel à jeunesse@maurepas.fr ou de se présenter directement au Tridim, avec, en pièce jointe, une copie du relevé de notes (afin de confirmer la mention), un justificatif de domicile, le cas échéant, la notification ou l'attestation de Bourse scolaire ainsi que les coordonnées téléphoniques ou l'adresse courriel.

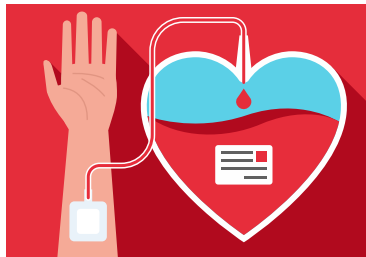
Renseignements : 01 30 66 53 35
jeunesse@maurepas.fr



Fête Nationale : Rendez-vous à la Coulée Verte d'Élancourt

Afin de célébrer la Fête Nationale, les Villes d'Élancourt, de La Verrière et de Maurepas s'associent une nouvelle fois pour vous offrir un spectacle pyrotechnique sons et lumières qui fera la joie des habitants.

Rendez-vous dimanche 13 juillet à partir de 23h à la Coulée verte d'Élancourt, près de la Commanderie des Templiers.



Collecte de sang

Grâce au partenariat entre l'Établissement Français du Sang et la Ville de Maurepas, vous pourrez poursuivre votre mobilisation et donner votre sang à la salle des fêtes de Maurepas (Pariwest) **vendredi 5 septembre, de 14h30 à 19h30.**

Pour prendre rendez-vous, scannez le QR-Code.



Cet été au Relais Marianne



Structure municipale labellisée France Services et proposant de l'accompagnement à la parentalité, le Relais Marianne vous accueille tout au long du mois de juillet avec une programmation variée.

> **Esti'Village** : Cette année encore, le Relais Marianne participe aux festivités en proposant des animations tous les mercredis et samedis de 16h à 20h, devant la structure, du 9 au 26 juillet. Des

animations et ateliers enfants-parents vous seront proposés pour toutes les tranches d'âge : parcours bébés, karts à pédales, espaces transats, ventrigrisse, spectacles, relaxation, etc.

> **Bureau Mobile de l'Étincelle** : Le **mercredi 9 juillet**, de **10h à 12h** au Relais Marianne. Accueil gratuit et anonyme destiné aux femmes victimes de violences.

Informations au 0610 407 407 ou etincelle@chrs-equinoxe.fr

> **Accueil du Van Infos Femmes du CIDFF** : Le **mercredi 16 juillet de 16h à 19h** au Relais Marianne. Animations proposées sur les thèmes de l'emploi, de l'accès aux droits, de la parentalité, des violences, de l'égalité, etc.

> **Accueil des médiathèques Le Phare et 7 Mares** : Le **mercredi 16 juillet de 16h à 19h** au Relais Marianne. Animations ludiques et créatives autour des oiseaux et lectures de contes dans le cadre de l'évènement « Partir en livre ».

À noter que le Relais Marianne sera fermé du lundi 4 au vendredi 22 août

Retrouvez le **programme complet** sur le site de la ville **maurepas.fr**.

Informations & inscriptions à ces ateliers à relais.famille@maurepas.fr ou 01 30 66 53 47

Lutte contre les nuisances sonores



Avec l'arrivée de l'été, vous allez être nombreux à réaliser des travaux de bricolage ou de jardinage chez vous. L'occasion de rappeler à tous qu'un arrêté municipal a été signé en 2020 afin de lutter contre le bruit.

Ainsi, afin de limiter les nuisances pour le voisinage, les travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que des tondeuses à gazon, des tronçonneuses ou des perceuses ne peuvent être effectués que :

> **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,**

> **Les samedis de 9h à 12 et de 15h à 19h.**

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Pour en savoir, vous pouvez consulter l'arrêté municipal en scannant ce QR Code.



Fitness santé



À partir du 1er juillet, et jusqu'à la fin du mois d'août, les éducateurs sportifs de la Ville de Maurepas proposent au stade du Bois des séances de fitness gratuites. Renforcement, pilate ou cardio training : il y en aura pour tout le monde, quelque soit votre niveau.

Cours gratuits en accès libre, tous les mardis et jeudis, de 18h30 à 19h30.

Une nouvelle
boulangerie à Maurepas



En plein cœur de la zone d'activités Pariwest, une nouvelle boulangerie Marie Blachère a ouvert ses portes au début du mois de juin. Pains, viennoiseries, pizzas, snacking... et même un espace pour manger sur place.

Marie Blachère Maurepas, Zone d'activités Pariwest, 10 avenue Johannes Gutenberg.



Le Détour
Ludique
est de retour

Préparez vos dés et affûtez vos stratégies ! L'association **Entre Quat'Jeux** et la ville de Maurepas sont fières de vous annoncer la 3ème édition du Festival Détour Ludique, un événement qui s'annonce plus grand et plus passionnant que jamais pour vous faire découvrir ou redécouvrir l'univers captivant des jeux de société.

Le **27 septembre 2025**, de **13h à 1h**, la Salle des Fêtes de Maurepas se transformera en temple du jeu pour une expérience encore plus riche et conviviale qu'auparavant avec de nouveaux espaces thématiques pour diversifier les plaisirs du jeu. Que vous soyez amateur de bonne ambiance, passionné de stratégie ou curieux de nouveautés, chaque espace vous réservera des surprises.

Fidèle à sa philosophie, ce festival s'adresse à tous les publics. Vous pourrez tester les dernières nouveautés du monde ludique ou vous replonger dans les grands classiques du jeu moderne, qu'ils aient été primés ou soigneusement sélectionnés par notre équipe de bénévoles passionnés.

Pour votre confort, restauration et buvette seront disponibles sur place tout au long de l'évènement.

Basket Club Club Maurepas :
Vainqueurs de la Coupe des Yvelines !

Quelle saison exceptionnelle pour l'équipe U20 masculine du Basket Club de Maurepas ! Emmenés par leur entraîneur Thomas Lucas, les jeunes basketteurs ont enchaîné les succès tout au long de l'année 2025, signant une fin en apothéose face à Andrézy Chanteloup Maurecourt, avec une victoire 102-66.

Résultat : le BCM U20M remporte la Coupe des Yvelines 2025. Un grand bravo à toute l'équipe, au coach Thomas Lucas et au BCM pour avoir porté haut les couleurs de Maurepas cette saison. Rendez-vous l'an prochain pour de nouveaux défis !



Un rallye pédestre du patrimoine



En partenariat avec FFRandonnée et la municipalité de Maurepas, l'association « **MaUREPAS D'HIER ET D'AUJOURDHUI** » vous propose un rallye pédestre à la découverte de notre commune, le dimanche 14 septembre 2025. Vous pourrez choisir entre le parcours de 9 kms ou 5 kms. Les départs se feront à partir de 10h avec une participation de 5€ / adulte. Pré-inscriptions ouvertes sur le site de l'association via ce QR Code.



Renseignements :
president@maurepas-hier-aujourd'hui.com
Tél. : 06 61 39 09 26



LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ affirmée à Maurepas

La police municipale de Maurepas n'a cessé d'évoluer pour répondre aux attentes d'une population toujours plus soucieuse de son cadre de vie. Aujourd'hui, avec 9 policiers municipaux et 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP), la Ville s'appuie sur une équipe structurée, formée et présente, capable de couvrir un territoire vaste de 8 km².



Après le pouvoir d'achat, la sécurité reste l'une des préoccupations majeures des Français : 28 % des sondés la placent dans leurs priorités quotidiennes. À Maurepas, la municipalité a pris la mesure de cette attente en s'engageant concrètement depuis 2014 pour renforcer la tranquillité publique.

Dans cette logique, la Police Municipale a dès lors connu un développement significatif. Elle est désormais adaptée aux défis actuels. « Nous voulions mettre en place un service dissuasif, préventif et, si nécessaire, répressif, explique Myriam Debucquois, première adjointe au maire en charge de la sécurité. La Police Municipale agit contre les incivilités,

effectue des contrôles routiers, rassure la population, et œuvre en coordination étroite avec la Police Nationale dans le cadre d'une convention. Aujourd'hui, son utilité n'est plus à démontrer. »

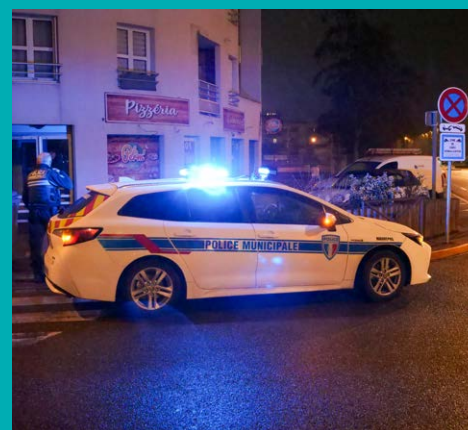
Une présence constante renforcée par des patrouilles nocturnes aléatoires, encore peu fréquentes, mais qui devraient se développer à l'avenir.

Sous l'autorité du maire, Grégory Garestier, elle intervient dans des domaines très variés. Dirigée depuis 2018 par Priscillia Olivier, les policiers municipaux assurent des missions de maintien du bon ordre, de sécurité, de sûreté, de salubrité et de sécurité publique (respect des arrêts, nuisances, sécurité routière, protection des publics vulnérables, surveillance des établissements scolaires et de l'environnement,

gestion des animaux errants, assistance aux personnes, etc.).

Les deux ASVP (agents de surveillance de la voie publique) sont, à leur côté, déployés à la surveillance des écoles maternelles et élémentaires lors des entrées et sorties, la surveillance du marché deux fois par semaine, le contrôle du stationnement à durée limitée, du stationnement interdit, gênant et abusif, la surveillance générale de la voie publique (signalements, opérations tranquillité absences), la prise de contact commerçants et administrés, la surveillance des haies débordantes, etc.

DES MISSIONS EN CONSTANTE ÉVOLUTION



Depuis 2014, le changement est radical : les agents d'hier, non armés et cantonnés aux points école, ont laissé place à une équipe dotée d'équipements modernes (véhicules, VTT, caméras individuelles), armés et formés aux premiers secours, avec défibrillateurs à bord des véhicules.

Ils apportent des réponses concrètes aux doléances légitimes des habitants en matière d'incivilités, de nuisances, de dégradations, de stationnements anarchiques ou encore vols de pièces automobiles sont claires. « Ces petits faits, irritants au quotidien et mis bout

à bout, nourrissent un sentiment d'abandon ou d'impuissance, analyse l'élue. Il ne s'agit pas de répondre à un fantasme de l'insécurité, mais d'agir sur ce qui trouble réellement les habitants comme l'a récemment rappelé le maire. »

POLICE MUNICIPALE – 1, allée du Bourbonnais
Horaires : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h 30 en continu et le samedi, de 8 h à 16 h 30.
Tél. : 01 30 66 55 15
Courriel : police.municipale@maurepas.fr

La vidéo-protection, un outil efficace au service de l'intérêt commun

Bien encadrée légalement, la vidéo-protection est en fort développement partout en France. À Maurepas comme ailleurs, elle est au service du maintien de la tranquillité et de la sécurité publique. Et elle contribue de plus en plus à la résolution de nombreuses enquêtes.



Soumise à autorisation préfectorale, la vidéo-protection se déploie progressivement en ville. Elle est installée après étude avec les services de Police Nationale et examen du dossier en commission départementale de vidéo-protection. Elle équipe essentiellement les zones de commerces, bâtiments communaux, à proximité des établissements scolaires sur la voie publique, flux véhicules, quartier Politique de la Ville, etc. Actuellement, 59 caméras ont ainsi été posées, treize le seront prochainement et une extension est prévue en 2025 sur les nouveaux bâtiments en construction (halle du marché, Centre Loisirs Primaire et le parc urbain « Les Explorateurs »). Gérée par la Police Municipale au Centre de Supervision Urbaine (CSU), elle répond à de strictes obligations : panneaux d'affichage à proximité ou entrées de ville pour informer le public, parties privées floutées, CSU sécurisé, agents assermentés et autorisés, les extractions sont demandées

seulement par des OPJ avec une réquisition, judiciaire, les délais de conservation ne peuvent être supérieurs à 30 jours (effacement automatique...).

Et, aujourd'hui, ce dispositif, renforcé par la collaboration avec la Police Nationale, contribue efficacement à la résolution d'enquêtes. Les réquisitions judiciaires, de plus en plus nombreuses, ont permis d'observer une hausse de 30 à 40 % du taux d'élucidation des affaires. Une avancée qui mérite d'être saluée.

« La vidéo-protection doit servir l'intérêt commun, affirme Priscillia Olivier, la cheffe de la Police Municipale. Elle a fait ses preuves en apportant des éléments ou en aidant à résoudre des enquêtes judiciaires (vol dans les commerces, agressions physiques, dégradations des caméras de vidéo-protection, incendie de containers, dégradations de biens publics...»

Et de préciser : « La vidéo-protection oriente également les effectifs en patrouille sur les regroupements de personnes, les accidents, etc.»

UN COMMISSARIAT D'AGGLOMÉRATION ENFIN OPÉRATIONNEL



Inauguré le 4 juillet, le nouveau commissariat d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (situé à Élanecourt) regroupera progressivement près de 400 agents des forces de police de Trappes, Élanecourt et Guyancourt. Ce bâtiment moderne de 4 400 m², pensé pour améliorer la coordination des services et la rapidité d'intervention, intégrera des technologies avancées comme la reconnaissance faciale à l'entrée, des stands de tir virtuel, un robot d'accueil multilingue, un simulateur de conduite sous tension, des guichets automatiques, des cellules de garde à vue auto-désinfectantes, la géolocalisation des véhicules, etc. Ce commissariat du futur doit devenir la référence nationale en matière de sécurité urbaine. Le tout dans un souci de performance énergétique.

Coût :
24
millions d'euros
cofinancés par SQY, le
Département des
Yvelines et la Région
Île-de-France.

Une collaboration forte et renforcée avec la Police Nationale

Une convention de coordination avec la Police nationale, renouvelée tous les trois ans, encadre cette action locale. Et demain ? Les évolutions législatives en cours pourraient étendre les prérogatives des policiers municipaux (accès à certains fichiers, contrôles d'identité...), renforçant encore leur rôle. Le point avec Yann Drouet, commissaire divisionnaire, chef de la circonscription de police nationale d'Élanecourt

Comment analysez-vous le secteur de Maurepas, et plus largement de l'agglomération depuis votre arrivée ?

Saint-Quentin-en-Yvelines est un territoire riche et varié. On y trouve de nombreuses grandes entreprises, une université, plusieurs grands centres commerciaux, de grandes gares et un certain nombre de quartiers politiques de la ville. Cela en fait un territoire très intéressant à protéger au regard du nombre d'enjeux auxquels les services de la police nationale sont confrontés au quotidien.

Dans ce territoire, la ville de Maurepas est une ville agréable à vivre où on ne rencontre pas de problème majeur de délinquance. Que ce soit sur la voie publique, dans les écoles ou encore les transports, la situation est globalement maîtrisée. Il n'en reste pas moins que trois phénomènes sont à surveiller tout particulièrement : les rixes inter-quartiers notamment aux abords des établissements scolaires ; l'usage et la détention de produits stupéfiants ; et les vols liés à l'automobile. La lutte contre ces phénomènes constitue les priorités d'action de mon service.

Comment se situe Maurepas par rapport aux autres communes en termes de délinquance ?

Les délinquants sont par définition "peu disciplinés" et ne s'arrêtent pas aux frontières administratives. Nous réfléchissons donc en bassin de délinquance ; et la partie Sud

N12 de Saint-Quentin-en-Yvelines constitue un bassin de délinquance assez cohérent. Cela est particulièrement vrai pour tout ce qui a trait à la délinquance appropriation (cambriolages, vols de véhicules, vols d'accessoires, etc.).

La ville de Maurepas a connu, ce derniers mois, deux événements dramatiques qui se sont déroulés dans le cadre intrafamilial. Cela constitue une préoccupation constante pour nos services ; mais sur ce type de fait, la localisation n'est pas un critère pertinent d'analyse.

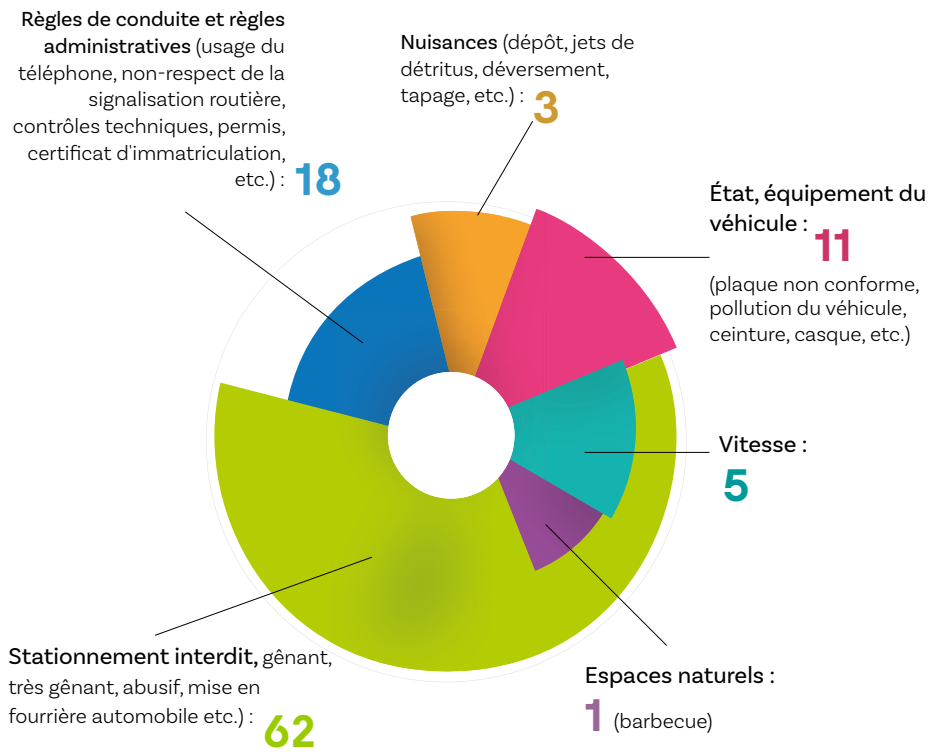
Quelles sont vos relations avec la police municipale de Maurepas ?

Nos relations avec la Police Municipale de Maurepas sont pluriquotidiennes et surtout excellentes. Nous avons réussi à construire une relation partenariale de confiance, basée sur des échanges d'informations en continu. Cela nous permet, chacun de notre côté, d'adapter nos dispositifs et d'avoir une couverture opérationnelle plus large pour répondre au mieux aux besoins des Maurepasiens. À cela s'ajoute l'apport majeur du Centre de Supervision Urbain (CSU). Très régulièrement, nous sollicitons la Police Municipale de Maurepas pour obtenir des images de vidéo-protection de la ville dans le cadre d'affaires judiciaires. C'est aujourd'hui un élément décisif pour l'élucidation des faits de délinquance.

Pouvez-vous nous dire un mot sur le nouveau commissariat d'agglomération ?

Depuis le 26 juin 2025, l'hôtel de police de Saint-Quentin-en-Yvelines (situé 1 boulevard Grégory à Élanecourt) est en fonctionnement. Il y a une forte attente de la population et des effectifs de police qui seront amenés à travailler dans ce bâtiment ultra-moderne. Ce dernier a été pensé, dès l'origine du projet, pour le métier "Police". Tant l'aménagement des locaux que les nombreuses innovations présentes nous aideront au quotidien dans nos missions. Et le fait d'avoir enfin toutes les équipes de la circonscription de police nationale réunies dans un même bâtiment facilitera leur coordination. In fine, ce nouvel hôtel de police de SQY nous permettra d'être plus efficace et de travailler de façon plus coordonnée sur l'ensemble du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.





Répartition du type de contravention pour 100 PV

RÉGLEMENTATION SUR LES CHIENS EN VILLE

Depuis août 2023, un arrêté municipal (n° 2023-089) impose que les chiens soient tenus en laisse partout à Maurepas, à l'exception du bois de la Marnière, de la jachère florale, de certains chemins ruraux (CR n° 6 dit Chemin du Heur - CR n° 8 au bout du Chemin du Heur, vers Jouars - CR n° 13) et du parc canin.

Les chiens de catégories 1 et 2 ainsi que ceux ayant mordu ne sont pas concernés par ces dérogations.

Le non-respect de ces règles peut entraîner une amende de 150 €. Les déjections canines doivent être ramassées sous peine d'une amende de 135 €.

En cas de morsure ou de griffure sur une personne, une déclaration auprès de la Police Municipale ou Nationale est obligatoire, afin d'engager les procédures de contrôle.

Par ailleurs, la Police Municipale est compétente

pour s'occuper de la maltraitance animale en lien avec des enquêteurs de la SPA et des associations de défense des animaux de compagnie. La collectivité a une convention avec la SACPA, société de capture et de prise en charge des animaux domestiques errants ou morts. Elle est dotée de lecteur de puce afin de faire identifier les animaux et de les restituer au plus vite aux propriétaires. En cas de récidive de divagation, un procès verbal de contravention est dressé. Concernant le territoire ONF (Office National des forêts), tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître. Ils ne doivent pas s'éloigner à plus de 100 mètres. La réglementation se durcit au printemps du 15 avril au 30 juin, il est imposé aux propriétaires de tenir les chiens en laisse en dehors des allées forestières.



Myriam Debucquois

Adjointe au maire déléguée à la Transition écologique, à la Sécurité publique et aux Ressources humaines

UN CONSEIL LOCAL POUR COORDONNER LA PRÉVENTION

À Maurepas, un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) réunit les acteurs publics (procureur, police nationale et municipale) et privés (préfecture, mairie, Éducation Nationale, bailleurs sociaux, etc.) impliqués dans les questions de sécurité. Présidé par le maire, ce conseil permet de fixer des objectifs communs, d'échanger des informations utiles et de mettre en œuvre des actions concrètes. Il permet aussi à la ville de signer un protocole avec le Procureur de la République pour utiliser la procédure de rappel à l'ordre.

MISE EN ÉPAVE DES VÉHICULES

Pour les maurepasiens, c'est gratuit, on travaille avec un épaviste qui emmène les véhicules dans un centre de dépollution avant destruction. Par la suite les administrés reçoivent un certificat de destruction pour transmettre à leur assurance (fin du contrat). Les administrés qui souhaitent se débarrasser de leur véhicule, doivent se présenter au poste avec :
Le certificat de non gage de moins de 15 jours
Le certificat d'immatriculation à leur nom, barré « cédé pour destruction »
Les clés du véhicule
Ils rempliront au poste le CERFA de destruction du véhicule.

DES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ACCESSIBLES À TOUS

L'Opération Tranquillité Absence (anciennement Tranquillité Vacances) permet aux personnes absentes de faire surveiller leur domicile. En 2024, 353 demandes avaient ainsi été enregistrées et traitées. Pour en bénéficier, il suffit de faire une demande auprès de la Police Municipale, ou via l'Espace Citoyens (sur le site internet de la ville). Pour que l'enregistrement soit bien pris en compte, toute demande est à faire 5 jours avant au moins. Autre initiative : le réseau Voisins Vigilants, qui favorise l'échange d'informations entre habitants. Maurepas est divisée en dix « communautés », animées par des référents formés. Le dispositif renforce le lien entre la population, la Police Municipale et la Police Nationale. Plus de 405 foyers y sont déjà inscrits. Comme tous les réseaux, plus il y aura d'inscrits, plus il sera efficace. Les inscriptions, gratuites, se réalisent directement sur la plateforme en créant un compte : <https://www.voisinsvigilants.org/>



Une nouvelle saison HAUTE EN COULEURS !

La saison culturelle 2025-2026 a été présentée au public le 17 juin dernier au Théâtre Albert Camus. Humour, danse, musique : il y en aura pour tous les goûts !

C'est un show haut en couleurs qui a ouvert la saison culturelle 2025-2026. Auteur, comédien, clown, cascadeur : Topick sait tout faire ! Héritier direct de Gaston Lagaffe, il transforme les situations les plus banales en aventures loufoques... Tout un art pour certains, une Excellence Ordinaire pour lui ! Devant une salle comblée, Topick a fait vivre au public présent une soirée inoubliable.

Avant cela, Grégory Garestier, Maire, Véronique Rocher, adjointe déléguée à la Culture, au Patrimoine historique et aux Jumelages, et les

élus du conseil municipal ont donné le coup d'envoi de cette soirée en présentant le programme des festivités.

Une nouvelle saison pleine de promesses, où se mêleront rencontres, échanges, émotions, découvertes, partages, rires, émerveillement... Comme toujours, aucun public ne sera oublié : les petits, les jeunes et les moins jeunes. À l'affiche, concerts, théâtre, danse, humour et expositions artistiques.

C'est une programmation riche et pleine de surprises qui nous attend !

La saison sera particulièrement captivante pour les enfants avec

des spectacles de danse, de clown et de théâtre.

Les mélomanes ne seront pas en reste ! Cette année, la musique est à l'honneur sous toutes ses formes, du jazz au classique, en passant par la chanson française, le métal et le blues, sans oublier tous les groupes du Café de la Plage...

Retrouvez le programme complet sur maurepas.fr.

La billetterie est d'ores et déjà ouverte. Renseignements au 01 30 66 55 10 ou resa.camus@maurepas.fr

FERMETURE JUILLET / AOÛT

Animaux de compagnie :
préparez leurs vacances !



Si vous partez cet été avec vos animaux de compagnie, il faut anticiper leur séjour, comme pour les autres membres de la famille.

Les vacances d'été approchent à grands pas, le moment de préparer les vacances de votre animal de compagnie ! Pensez donc aux vaccins, à l'identification et aux papiers de votre animal, et pensez également à vérifier les formalités, qui varient selon les pays et peuvent prendre du temps. Il est également important de planifier votre voyage, en fonction de votre destination et de votre moyen de transport. Toutes les informations sont à retrouver dans une brochure disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Retrouvez tous les conseils pour bien préparer vos vacances avec votre animal de compagnie sur www.ilsparentavecnous.org

Pendant le mois de juin, lors de la semaine nationale de l'identification, une campagne de sensibilisation a été menée dans la ville de Maurepas. Des

affiches ont notamment été posées pour inciter les propriétaires à identifier et enregistrer leurs animaux auprès du fichier nationale I-CAD. Aujourd'hui, 1 animal sur 2 n'est pas enregistré.

Pour rappel, Maurepas a été distinguée par la région Île-de-France en obtenant 2 pattes au label ville amie des animaux. Sont notamment salués les équipements comme le parc canin, le cimetière animalier, les actions de sensibilisation et la poursuite d'actions sur le terrain, comme la convention avec la SPA en vue d'identifier et stériliser des chats errants sur la commune. Une subvention annuelle de 500 € a été votée en 2023 pour trois ans.



Villes et Villages
Fleuris :
le jury est passé !

Le 3 juin dernier, Maurepas a eu l'honneur d'accueillir 4 membres du jury national du label Villes et Villages Fleuries. Objectif : voir en personne si la ville mérite de décrocher une quatrième fleur. Le jury a ainsi pu découvrir les nombreux points forts de Maurepas. Désormais place aux délibérations. Résultat attendu au mois d'octobre.



Parc des Explorateurs :
l'aménagement
début

Nous vous en parlions le mois dernier, ça y est les travaux d'aménagement du futur parc des Explorateurs débutent à la rentrée. Le long de la RD13, sur une superficie de 4 000 m², il permettra d'ici à la fin de l'année 2025 aux Maurepasiens de profiter d'un espace paysager, équipé de jeux inclusifs pour les enfants, d'une tyrolienne, d'un parcours sensoriel, de brumisateurs ou encore d'une fontaine. Plus d'une centaine d'arbres va également être plantés sur place afin de créer un îlot de fraîcheur.

Les travaux cet été à Maurepas

Au cours de l'été, la Ville va procéder à de petits et grands travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie. Tour d'horizon des chantiers à suivre.



Au stade du Bois, c'est l'aire de Street Workout qui a connu des travaux de réfection de ses sols souples. Inaugurée en 2017, et très prisée des sportifs Maurepasiens, elle est rouverte depuis le 1^{er} juillet.

Cet été, les équipes de la Ville de Maurepas vont remettre en état plusieurs voies de circulation.

- **Rue des Fougères** : Une partie du trottoir, en mauvais état, a été refait à la fin du mois de juin, afin de garantir la sécurité des piétons.

- **Allée de Paimpol** : Des travaux de reprise d'affaissements de la chaussée ont été effectués à la fin du mois de juin.
- **Allée du Bois de Nogent** : Au début du mois de juillet, des travaux de réfection d'une partie de la voie de circulation et des trottoirs vont être réalisés. Afin d'améliorer la circulation des piétons, une partie de ces derniers seront rendus inaccessibles au stationnement.
- **Contre-allée de l'avenue de Franche-Comté** : À partir du 15 juillet, et durant 4 jours, l'intégralité de la voie de circulation et des places de parking va être refaite. Durant toute la durée des travaux, la voie sera fermée à la circulation et au stationnement.

- **Rue de la Beauce** : Dès le 21 juillet, et durant environ un mois, des travaux de réfection de l'ensemble des voies de circulation et des trottoirs seront effectués. Ces travaux comprennent notamment

la création d'une voie verte depuis le boulevard Miserey jusqu'à l'entrée du Bois de Nogent, en passant derrière le Théâtre Albert Camus, ou encore la mise en accessibilité du trottoir devant le lycée des 7 Mares.

- **Avenue du Rouergue** : Du 15 au 25 juillet, les deux ralentisseurs devant l'école de la Malmédonne vont être refaits. Les passages piétons sur ces derniers seront mis en accessibilité PMR.

Les équipes de l'agglomération SQY, compétentes sur les voies de circulation accueillant les lignes de bus, vont également s'activer cet été. Ainsi, une réfection de voirie est prévue **rue du Bois d'Acacias**, entre la route de la Butte Rouge et le chemin du Parc aux Loups, du 21 juillet au 1^{er} août, et sur le **boulevard Guy-Schuler** du 28 juillet au 8 août.

Enfin, depuis le 16 juin, c'est l'**aire de jeux du square de Retz**, à proximité de l'école des Bessières, qui est en travaux. L'espace de 350 m², qui accueillait différents jeux, va être complètement refait à neuf sur le thème de la forêt afin de laisser place à deux espaces ludiques : une zone en pelouse pour jouer librement, et une aire de jeux d'environ 210 m². Réouverture prévue le 14 juillet.



CLP
Du changement pour
l'accueil des enfants

Les travaux du Centre de Loisirs Primaire (CLP) se poursuivent. Sur place, le chantier avance à un bon rythme et va bientôt permettre de débiter la construction du nouveau bâtiment.

Mais c'est du côté de l'accueil des centres de loisirs que vont s'opérer les changements majeurs après la pause estivale.

En effet, à la fin du mois de juillet, le CLP va fermer ses portes pour l'accueil de loisirs.

À partir de la rentrée de septembre, le site du CLP ne sera plus dédié qu'à la fonction de restaurant scolaire pour l'école élémentaire de La Tour.

Les accueils du matin et du soir auront désormais lieu au sein de l'école élémentaire de La Tour, dans un CAP provisoire mis en place à cet effet. Les accueils des mercredis et des vacances se dérouleront quant à eux au sein du CAP de La Marnière.

Une communication spécifique sera adressée aux familles concernées afin de vous présenter dans le détail ces nouvelles organisations.

Végétalisation
de la cour du
collège Alexandre
Dumas

Le conseil départemental des Yvelines a programmé pour l'été 2025 d'importants travaux au collège Alexandre Dumas. Il s'agira de détruire la cour existante pour créer une cour végétalisée, avec l'objectif de perméabiliser les sols et de créer des îlots de fraîcheur pour les élèves.

Ces travaux débutent le 1^{er} juillet et risquent d'induire des dérangements pour le voisinage.



Continuons Maurepas !

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE...

Le mois dernier, nous déplorions le choix fait par Maurepas Dynamique et Solidaire de rejoindre leurs collègues opposants dans leur stratégie de diabolisation de l'équipe majoritaire et de fausses informations. Ce mois-ci, ils font un pas supplémentaire dans l'extrémisme. Après plus d'une décennie de mandat, voilà que, subitement, ils se mettent à lire (ou peut-être leur fait-on la lecture) les rapports qui leur sont transmis sur le marché public de gestion de l'eau d'Aquavesc. Ainsi, à quelques mois des élections, ils semblent découvrir que des tronçons de

réseaux d'eau de l'agglomération, et donc de Maurepas datant des années 60, contiennent de l'amiante-ciment. Et ni une, ni deux, au lieu de demander des informations complémentaires, si ce n'est à SQY, tout au moins son délégué en charge de la gestion de ces réseaux d'eau potable, les voilà qui titrent leur nouveau tract : « Amiante-ciment dans nos canalisations d'eau potable – des signaux sur certains cancers ». C'est tout bonnement irresponsable de lancer de fausses alertes sanitaires de la sorte, en jouant sur les peurs les plus profondes de tout un chacun.

Personne ne peut ignorer qu'en France, l'eau est certainement l'une des denrées les plus surveillées, et rassurez-vous, nous nous tenons bien entendu loin de tout risque sanitaire. Afin de délivrer la bonne information, nous avons demandé à ce qu'une lettre d'information soit transmise à chaque Maurepasien dans les tous prochains jours. Bel été à tous.

En avant Maurepas

NOUS VOULONS DES ÉLUS EXEMPLAIRES

Nous l'avons dit : la sécurité est problématique à Maurepas et l'action de la police municipale exige notre attention. La chape de plomb imposée par M. GARESTIER, qui n'aborde ce sujet que sous l'angle de la propagande électorale, cache la vérité. Il ne nous dit pas tout. L'armement des policiers municipaux pose aussi question : certes, on ne déplore aucun dérapage à Maurepas. L'équipement à la Robocop semble dissuasif. Mais rappelons que ces policiers qui peuvent tirer sont sous la direction d'un maire qui n'a ni expérience ni formation en la matière. Dans notre commune donner une telle capacité de tir pose question. Alors, quand la question se pose de donner des pouvoirs de police judiciaire nouveaux à ces policiers, elle est encore plus sensible. Pour les élus la contrepartie doit être un comportement exemplaire dans la vie et dans la fonction. Et une sévérité redoublée en cas d'écart. À Maurepas on en est très loin avec le comportement du maire : mépris et arrogance en permanence. Par exemple, il ne peut pas s'empêcher de s'en prendre à ses opposants à titre personnel. Faute de s'ouvrir au débat sur les affaires communales. Ce qui nous a conduit à ne plus siéger au conseil municipal. Le risque est qu'un tel élu utilise sa fonction pour régler ses comptes personnels. Ainsi M. GARESTIER multiplie les déboires judiciaires, aux frais du contribuable, mais il continue. Et ce n'est pas de l'invention. Comment continuer de lui faire confiance ? Avec nous pour une vie meilleure.

Édite PIRES – Yann LAMOTHE
www.en-avant-maurepas.fr

Maurepas dynamique et solidaire

LE MAIRE DANS LE DÉNIGREMENT ET L'OUTRANCE ! ET L'AMIANTE DANS NOS CANALISATIONS, ON EN PARLE ?

Nous serions devenus des Trumpistes ? Sérieusement ? Et bientôt, pourquoi pas, des partisans de Poutine ou de Kim Jong-Un ? Voici le niveau de débat proposé par la majorité municipale dans sa dernière tribune : provocation en guise de projet, outrance et injure en lieu d'idées. Quelle pauvreté intellectuelle ! Nous sommes des élus engagés pour le bien commun, la solidarité et l'intelligence collective, loin de ces caricatures absurdes. Jusqu'où ira le Maire dans ce délire, qui lui permet d'éviter de répondre sur le fond ? Sur le dossier essentiel de l'eau, le maire refuse de débattre. Il a décliné notre invitation à discuter démocratiquement devant les habitants. Notre travail avec le Collectif Eau SQY – dont il profite pour apprendre les dossiers – a mis en lumière une alerte sanitaire préoccupante : > 40 % du réseau de Maurepas est toujours composé de canalisations en amianteciment. 4 % à l'échelle nationale. > Sur 72 km de canalisations, environ 30 km sont en amiante-ciment, dont 14 m date de 1900 ! > Où est le plan d'urgence pour les remplacer ? Le Maire répondra-t-il comme toujours que tout dépend de SQY, alors qu'il en est un des vice-présidents ? « Des signaux sur certains cancers » L'ANSES appelle à la prudence. Et chez nous ? Nous exigeons des informations sur les recherches d'amiante dans l'eau que nous buvons, ainsi qu'un plan de remplacement immédiat de toutes les canalisations douteuses. Suivez les dossiers de notre ville sur nos réseaux.

Ismâïla Wane, Martine Fayolle et Anne Auzoles
Vos élu-e-s de Maurepas Dynamique et Solidaire
Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr
Contact : maurepas.ds@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/maurepasds
Instagram : https://instagram.com/maurepas_dynamique_solidaire
Chaîne YouTube: www.youtube.com/@MaurepasDS



CARNET

Bienvenue à
Abel et Simao DE FREITAS
Haytem EL HAMDAOUI
Elsa SENSEVY

Tous nos vœux de bonheur à
Kiady RAZAFINDRATEFY et Elisa LEMASSON
Alexandre IVARS et Anaïs QUILBÉ
Thierry FONTAINE et Pascale RENAT

Nous nous associons à la douleur des familles de
Jacques BARON
Béatrice FROHLICH née DUBOIS
Jacques BONNIN

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



La matinée d'accueil des nouveaux Maurepasiens se déroulera samedi 27 septembre, à partir de 9h30 à l'Hôtel de Ville. Pour participer, il est nécessaire de vous inscrire sur le site de la Ville : www.maurepas.fr (Démarches-Espace citoyens).

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »
La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas légalement automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 1 place Charles de Gaulle – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.



SUIVEZ MAUREPAS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Actualités, flash infos, retours en images... Maurepas se raconte aussi sur les réseaux sociaux ! Pour être sûr de ne rien manquer des informations communales et profiter d'images de la ville au fil des saisons, abonnez-vous à nos différents comptes :

- @VilleMaurepas sur Facebook
- @Villemaurepas sur Instagram

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

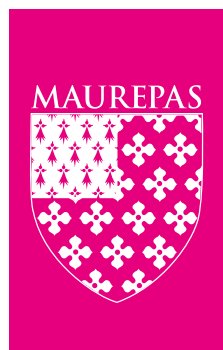
HÔTEL DE VILLE
place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE
Mairie de Maurepas, 1, Charles de Gaulle
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

DÉMARCHES EN LIGNE
www.maurepas.fr

Hommage à Jean Riboud
Nous avons appris avec tristesse le décès de Jean Riboud, fils de Jacques Riboud, figure fondatrice de notre ville nouvelle. Homme discret et passionné d'urbanisme, il a contribué à faire vivre l'héritage de son père à Maurepas. Ce fut le cas notamment avec l'installation de la sculpture rénovée La Danse de Gérard Ramon sur la place éponyme. Son attachement à une ville humaine, verte et culturelle restera dans nos mémoires. Nous pouvons justement mesurer cela à travers le regard de sa sœur, Olivia, qui a accepté de nous livrer son témoignage (DISPONIBLE EN SCANNANT CE QR CODE). Nous adressons à sa famille et à ses proches nos sincères condoléances.





**Du 9 au 30
juillet 2025**

ESTI'VILLAGE

Vivez votre été à Maurepas!



**Stade du Bois
Structures Jeunesse
Relais Marianne**



**Animations estivales
pour enfants, jeunes,
familles et seniors**

Retrouvez toute la programmation sur maurepas.fr

